

Le MémO :

Le mémo est un outil conçu pour informer les organismes communautaires en santé et services sociaux des événements à venir et les alimenter de divers matériel de réflexion en lien avec les dossiers de la Table. Le mémo n'a pas la prétention de présenter des textes d'analyse et d'opinion.

La reproduction et la diffusion du mémo de la Table sont fortement encouragées.

L'équipe de la Table :

Mercédez Roberge
Coordonnatrice
coordination@trpocb.org

Kim De Baene
Responsable des communications et
des liaisons avec les membres
info@trpocb.org

1, rue Sherbrooke est
Montréal, Québec H2X 3V8
Téléphone : 514-844-1309
Télécopieur : 514-844-2498

Pour consulter les derniers mémos de la Table et vous tenir informé de l'actualité :
www.trpocb.org

La Table :

La Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles est formée de 39 regroupements nationaux actifs à la grandeur du Québec. Ceux-ci représentent différents secteurs et différentes problématiques liées à la santé.

À travers ses membres, la Table rejoint plus de 3 000 groupes communautaires de base de toutes les régions du Québec et de tous les secteurs.

Sommaire

- La faible indexation appauvrira les organismes communautaires
- Conseil national du parti québécois : les OCASSS réclament un meilleur financement
- Au sommet, manifestons pour une éducation libre, accessible et gratuite !
- Les groupes sociaux retournent la facture de l'austérité budgétaire à Pauline Marois
- La Coalition solidarité santé salue la contribution de l'Union des consommateurs
- L'AQPS accueille avec intérêt l'engagement du ministre Hébert
- Décision fort partagée de la Cour suprême dans l'affaire Éric et Lola
- Doit-on juger Rihanna ?
- Petit test sur le libre choix envoyé à la ministre de la condition féminine !
- Formalisation de la taxe santé : Le PQ nous a passé un sapin!
- Aux élections municipales 2013, Je me lance !
- Appuyons les sages-femmes
- Opération bombardement de courriels !
- Campagne - dispositions visant à contrer les poursuites-bâillons
- L'Éducation : une priorité nationale
- Une mise au point sur l'indexation et l'augmentation du soutien financier
- Quand l'antiféminisme cible les féministes
- Appel de dossiers aux artistes peintres
- Périnatalité et communautés ethnoculturelles
- En route vers le 8 mars...
- Du 17 au 23 mars, c'est la 8e semaine québécoise des popotes roulantes
- Du 21 au 27 avril, le Québec célèbre ses bénévoles !
- Formations - Colloques- Rencontres

La faible indexation appauvrira les organismes communautaires

Le 12 février dernier, les organismes communautaires recevant du financement du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) apprenaient que ce dernier avait fixé à 1,6% le niveau de l'indexation annuelle de leurs subventions. La variation de l'IPC au Québec était pourtant de 2,1% pour l'année 2012. Concrètement, cela signifiera qu'une subvention de 85 000\$ par an atteindra 86 360\$ – pas de quoi empêcher les organismes communautaires de s'appauvrir.

« Ces milliers groupes sont à bout de souffle ! Ils sont actuellement mobilisés dans le cadre de la campagne « Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communau-

taire » pour obtenir un meilleur financement à la mission globale ainsi qu'un véritable programme national de financement. Dans ce contexte, le gouvernement a raté une belle occasion de faire un premier pas pour répondre aux besoins criants des groupes » de soulever Sébastien Rivard, co-porte-parole de la campagne, pour la Coalition des tables régionales d'organismes communautaires.

Avoir deux poids, deux mesures

En plus de ne présenter aucune augmentation substantielle du financement des groupes, le MSSS continue d'utiliser l'indice des prix à la consommation (IPC) pour fixer le taux d'indexation à verser aux organismes

communautaires. D'autres variables sont cependant prises en compte pour fixer les montants accordés aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux; le gouvernement nomme ce calcul « coûts de système ». Les coûts de système incluent, entre autres, la hausse du coût de la vie, la nécessité de respecter des engagements contractuels et l'entretien du matériel existant. « Ces variables sont pourtant tout autant applicables aux organismes communautaires ! Recevoir une indexation en fonction de l'IPC, et non des coûts de système, ne permet tout simplement pas d'assumer l'ensemble des hausses, d'honorer ses engagements contractuels, ni de maintenir son pouvoir d'achat et celui de ses travailleuses et travailleurs » de dire Marie Leclerc, co-porte-parole de la campagne, pour la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles.

En plus de ne pas représenter une augmentation, l'indexation se fait actuellement sur des bases inéquitables et tous les organismes communautaires ne sont pas assurés de la recevoir. Soulignons ici que des agences de la Santé et des Services sociaux ne versent pas la totalité de l'indexation aux organismes communautaires qu'elles subventionnent.

Loi d'une démonstration claire

La ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse a indiqué qu'elle était prête à discuter des revendications de la campagne dans un souci d'assurer l'équité entre les organismes et entre les régions. Cependant, une indexation de 1,6%, comme seule réponse aux besoins de financement des 3000 organismes communautaires ne peut être qualifiée de « démonstration claire de l'importance qu'accorde le Ministère à l'action essentielle » des organismes communautaires, ce qu'affirme le communiqué gouvernemental.



CONSEIL NATIONAL DU PARTI QUÉBÉCOIS : Les organismes communautaires en santé et services sociaux réclament un meilleur financement

Le 9 février dernier, plus de 1000 personnes ont livré un message retentissant devant le Conseil national du Parti québécois, dans le cadre de la campagne Je tiens à ma communauté > Je soutiens le communautaire. Elles sont venues des quatre coins du Québec, à l'invitation des Tables régionales d'organismes communautaires du Centre-du-Québec-Mauricie et de la Montérégie. Elles réclament des réponses à leurs revendications.

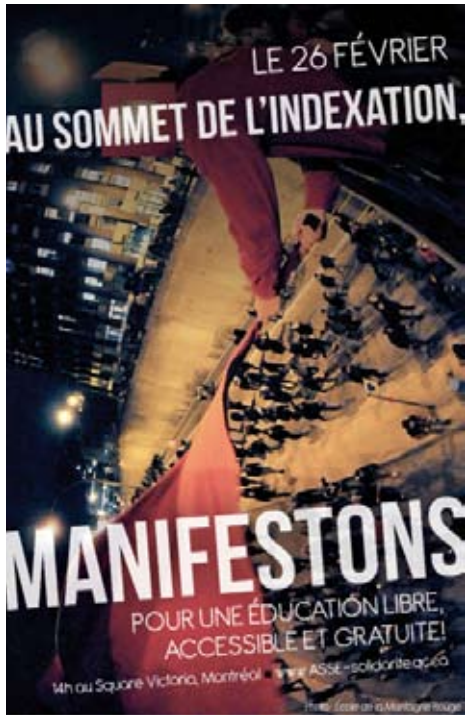
La délégation du comité national de la campagne y a pris la parole pour souligner la solidarité qui s'exprime par cet événement et par la campagne dans son ensemble.

«Lorsque nous l'avons rencontré, la ministre déléguée aux Services sociaux a manifesté de l'ouverture à travailler avec nous pour identifier des solutions et nous attendons sa proposition. Nous sommes ici parce que nous voulons un signal politique clair et concret du gouvernement. Le parti québécois ne devrait pas avoir de difficulté à se rallier l'appui des partis d'opposition dans ce dossier qui touche toute la population du Québec», de dire Marie Leclerc, porte-parole de la Table des regroupements provinciaux d'organismes communautaires et bénévoles.

[Pour en savoir plus, appuyer et participer à la mobilisation](#)

MANIFESTATION LE 26 FÉVRIER 2013

Au sommet de l'indexation, manifestons pour une éducation libre, accessible et gratuite !



Il y a 6 mois, nous avons bloqué la hausse des frais de scolarité. Aujourd'hui, nous devons défendre les acquis de la grève. Le statu quo est remis en question par l'indexation des frais de scolarité, cette hausse perpétuelle qui enchâsserait définitivement la conception marchande de l'éducation postsecondaire dans notre société.

Nous devons penser plus loin. Notre vision de l'éducation, c'est celle d'une éducation accessible à tous et à toutes, libre de l'influence du secteur privé, et surtout gratuite. Puisqu'après tout, la gratuité scolaire permettrait à 26 000 personnes de plus d'accéder à l'université, selon les chiffres du gouvernement. Au contraire, une indexation ou une hausse des frais de scolarité continue à nous entraîner dans une mar-

chandisation de l'enseignement supérieur, discriminant particulièrement les femmes.

Pour un jour voir notre vision triompher, nous devons nous mobiliser. Nous devons continuer à lutter et bâtir un nouveau rapport de force. Soyons-y le 26 février !

26 FÉVRIER 2013 À 14H
SQUARE VICTORIA (MONTRÉAL)

Il y aura un contingent de la Coalition à l'angle des rues Viger et Square Victoria, à 14h00. Nous vous invitons pour rendre visible la présence des groupes sociaux et notre appui au message de la manifestation à produire des pancartes maisons.

[++](#)

Les groupes sociaux retournent la facture de l'austérité budgétaire à Pauline Marois

Le 30 janvier dernier, la Coalition opposée à la tarification et à la privatisation des services publics a demandé de nouveau au gouvernement Marois de renoncer à sa stratégie qui prône l'austérité budgétaire. Pour bien se faire comprendre, elle a tenté, ce midi, de lui livrer une facture géante.

Force est de constater que les mesures du budget Marceau poursuivent la ligne tracée par le précédent gouvernement libéral, et ce malgré les nombreuses critiques adressées. Ces mesures appauvriront une grande partie de la population, qui fait déjà les frais des politiques régressives des dernières années. [++](#)

ABOLITION DE LA RÈGLE DES 15 ANS

La Coalition solidarité santé salue la contribution importante de l'Union des consommateurs



Le 14 janvier dernier entrait en vigueur l'abolition de la règle des 15 ans obligeant le gouvernement à rembourser pendant 15 ans le prix (plus élevé) d'un médicament

d'origine, même si une version générique (équivalente et moins chère) existait sur le marché. Le Québec était la seule province à accorder ce privilège aux compagnies pharmaceutiques.

Décrétée par le gouvernement du Parti québécois dans le récent budget Marceau, cette abolition a été réclamée depuis

longtemps par de nombreuses organisations de la société civile. Parmi celles-là : l'Union des consommateurs (UC) qui mène campagne depuis 2009 pour un régime entièrement public d'assurance médicaments et l'abolition de cette règle des 15 ans. La Coalition solidarité santé a tenu à saluer la contribution importante de l'UC à l'abolition de cette règle.

Mais ce n'est pas fini ! La Coalition solidarité santé continue d'appuyer et de s'engager dans la poursuite de la campagne de l'Union des consommateurs. [++](#)

L'Association québécoise de prévention du suicide accueille avec intérêt l'engagement du ministre Hébert à renforcer les actions pour prévenir le suicide

Le ministre de la Santé et des Services sociaux, Réjean Hébert, a annoncé son engagement à renforcer les actions du gouvernement du Québec afin de mieux prévenir le suicide. L'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS), un regroupement membre de la Table, accueille avec intérêt cet engagement, rappelant que plus de 1000 suicides sont encore déplorés chaque année au Québec et qu'il est urgent d'agir afin de contrer ce fléau.

Les mesures efficaces pour prévenir le suicide sont connues et lorsqu'elles sont appliquées, elles préservent des vies. Une banque de données nationale sur le suicide sera mise en

place dès l'automne 2013. Le ministre envisage également de déployer une campagne annuelle de sensibilisation, de renforcer la ligne d'aide 1 866 APPELLE, de développer les réseaux de sentinelles et de consolider la formation des intervenants.

«L'annonce ne constitue pas une arrivée à destination. Il reste énormément à faire et il faut effectuer ce travail avec célérité. Toutefois, par l'engagement du ministre, par sa capacité à convaincre ses pairs et par la volonté du gouvernement, nous ajoutons une pierre à l'édification de ce projet collectif, celui de ne plus perdre ceux qu'on aime par suicide», de souligner Bruno Marchand, de l'AQPS. ++

Décision fort partagée de la Cour suprême dans l'affaire Éric et Lola : Un débat social est nécessaire, au gouvernement d'agir!

La Fédération des associations de familles monoparentales et recomposées du Québec (FAFMRQ), un regroupement membre de la Table, est déçue de la décision rendue par la Cour suprême du Canada. «Ce jugement risque de perpétuer une grave injustice qui ne devrait plus avoir sa place au Québec ! En n'accordant pas l'égalité de traitement entre les enfants nés hors mariage et ceux nés de parents mariés, le Code civil crée deux catégories d'enfants basées sur le statut civil de leurs parents», souligne Sylvie Lévesque, directrice générale de la FAFMRQ. La Fédération est toutefois contente d'avoir contribué aux débats sur la place des conjoints de fait dans le Code civil du Québec.

Il est important de souligner que l'octroi ou non de droits aux conjoints de fait, fait l'objet d'interprétations distinctes à la Cour suprême. On retrouve deux approches fort différentes, particulièrement sur le droit alimentaire, ce qui justifie d'autant plus un débat législatif. Or, ce débat entourant les écarts juridiques entre les conjoints de fait et les couples mariés devra maintenant se poursuivre au niveau politique. Il est clair qu'un tel débat ne doit plus porter uniquement sur les adultes et leur capacité de faire un choix libre et éclairé au moment de former une union. Il est désormais incontournable d'aborder cette question sous l'angle des enfants et de la famille ! ++

Doit-on juger Rihanna ?

On lisait la semaine passée, dans l'article Un gros zéro de la journaliste Sophie Durocher, que la chanteuse Rihanna envoyait un «bien mauvais message aux jeunes filles, mais aussi à toutes les victimes de violence». Pourquoi ? Parce que la jeune femme a décidé de retourner avec son amoureux, Chris Brown, accusé en 2009 de l'avoir frappée au visage, mordue et menacée de mort.

Mme Durocher s'explique mal la décision de Rihanna. Comme l'explique le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale, un regroupement membre de la Table, il est vrai qu'à première vue, cela peut sembler incompréhensible

et même enrageant ! Mais il est très fréquent que des victimes de violence demeurent ou retournent avec leur conjoint violent. Alors, comment comprendre cette réalité ? Habituellement, ces hommes installent un cycle de violence en piégeant leur victime par différentes stratégies de manipulation qui leur permettent de resserrer l'emprise sur leur amoureuse, de l'isoler davantage, de miner son estime et surtout de s'assurer qu'elle ne le quitte pas.

Même si on ne comprend pas toujours ce que peut vivre une femme victime de violence conjugale : écoutons-la, ne la jugeons pas et restons présent.e.s ! On peut faire une différence ! ++

Petit test sur le libre choix envoyé à la ministre de la condition féminine !

La Fédération du Québec pour le planning des naissances (FQPN), un regroupement membre de la table, a transmis dernièrement un test à la ministre de la condition féminine du Canada, madame Rona Ambrose, afin qu'elle puisse vérifier ses apprentissages en matière de libre choix. Malgré leur demande, la Fédération n'a reçu aucune réponse.

Voici les questions reçues par la ministre. Les réponses [sont disponibles sur le site de la Table](#). La Fédération vous invite à diffuser les questions et les réponses largement ... pour éduquer vos député.e.s respectifs par exemple !

1. Dans les années soixante, quelle était la principale cause d'hospitalisation des femmes au Canada?
2. Quels pays ont les taux d'avortement les plus bas?
3. Il y a-t-il de plus en plus d'avortements au Canada?
4. Les personnes défendant le libre-choix souhaitent quoi?
5. Le libre-choix des femmes s'exerce à quel moment?
6. 90% des avortements ont lieu avant quand?
7. Combien de motions ont été déposées en chambre pour tenter de limiter/interdire l'avortement depuis 25 ans?
8. Quelle(s) initiative(s) contribueraient selon-vous à réduire la discrimination envers les femmes?

Lettre ouverte de l'R des centres de femmes à la Première ministre du Québec Formalisation de la taxe santé : Le PQ nous a passé un sapin!

«Nous vous écrivons aujourd'hui pour vous faire part de notre sentiment de trahison face à votre récente décision de formaliser et d'invisibiliser davantage la taxe santé que vous aviez pourtant promis d'abolir pendant la campagne électorale. Pendant que les familles du Québec se préparaient à célébrer le temps des fêtes, Revenu Québec annonçait aux employeurs, à l'insu de la majorité de la population qui vous a portée au pouvoir, qu'ils devraient retenir à la source la contribution santé à compter de 2013.

Pourtant à peine un mois plus tôt, votre ministre Mme Agnès Maltais annonçait que le PQ maintenait son intention d'abolir complètement la taxe santé aux membres du comité de coordination de l'R». ++



CAMPAGNE « Aux élections municipales 2013, Je me lance ! »



Le Réseau des Tables régionales de groupes de femmes du Québec lancera campagne « Je me lance en 2013 » en présentant une capsule Web intitulée « Soyons candidates! » et le document le Parcours de la candidate. Cette campagne, ancrée dans toutes les régions du Québec, invite les femmes à se présenter en grand nombre aux prochaines élections municipales.

Les femmes constituent 50% de la population, mais représentent 30% des élues aux conseils municipaux dont 16% seulement à la mairie. « C'est trop peu » nous indique Blanche Paradis, la coordonnatrice du Réseau des Tables. « Il est connu que plusieurs femmes possèdent une vision novatrice des affaires municipales et qu'elles ont pleinement les compétences pour gouverner. Le monde municipal ne peut se passer de la contribution des femmes : c'est une question d'efficacité, d'équité, d'égalité et de démocratie. » Pour faciliter la participation des femmes à ces élections de novembre 2013, le Réseau des Tables propose différents outils. ++

APPUYONS LES SAGES-FEMMES

Les sages-femmes du Québec sont actuellement en négociation avec le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec (MSSS) pour le renouvellement de leur entente de travail. La mise en œuvre des principes directeurs de leur profession implique une organisation du travail particulière qui amène les sages-femmes à assurer de nombreuses heures de garde (disponibilité). Celle-ci est généralement de 10 jours sur 14 pour une sage-femme à temps plein. Le MSSS refuse de reconnaître l'importance de cette disponibilité et de permettre aux sages-femmes d'être compensées financièrement de la même façon que tous les professionnels du réseau de la santé le sont. Il refuse de soutenir le modèle de pratique et remet l'importance de la disponibilité en question. Vous pensez que leur travail est essentiel et vous souhaitez que les femmes et les familles aient accès à des services qui répondent à leurs besoins, alors soutenez la reconnaissance de leur modèle de pratique :

- [Signez la carte postale](#) adressée au ministre de la Santé Réjean Hébert et diffusez-la largement dans vos réseaux.
- Venez avec votre famille et vos amis au rassemblement organisé le dimanche 24 février (voir affiche ci-contre).



Appuyons les
Sages-femmes

**LES CHOIX
DES FEMMES
SONT EN PÉRIL!**

**EN NÉGOCIATION
RASSEMBLEMENT
LE DIMANCHE
24 FÉVRIER À 13 H 30**

Devant l'Agence de la santé et
des services sociaux de Montréal
3725, rue Saint-Denis
(au coin de l'avenue des Pins)
Métro Sherbrooke

RSFQ
CSN

Opération bombardement de courriels !

L'Union des consommateurs (UC) invite les groupes à participer à une courte action de bombardement de courriels. Le premier bombardement dès maintenant ! Il faut envoyer à Mme Marois et M. Lisée un courriel portant sur les impacts appréhendés de

la conclusion d'un accord commercial entre le Canada et l'Union européenne sur le coût des médicaments. La marche à suivre et les détails (dont le courriel-type) sont disponible sur le [site de la Table !](#)

Campagne pour la mise en œuvre des dispositions visant à contrer les poursuites-bâillons

La Ligue des droits et libertés du Québec, dont la Table est membre, sollicite la participation à une campagne pour que l'actuel gouvernement mette en branle le processus de révision de la loi modifiant le Code de procédure civile pour prévenir l'utilisation abusive de tribunaux et favoriser le respect de la liberté

d'expression et la participation des citoyens aux débats publics. Une révision était prévue pour l'année passée. La Ligue demande de même que soit organisée une commission parlementaire avec audiences publiques. Elle propose une lettre-type à envoyer au ministre de la Justice. ++

L'Éducation : une priorité nationale

La Coalition priorité éducation a lancé une pétition visant à faire de l'éducation une véritable priorité nationale au Québec. Initiée par la Fédération des comités de parents du Québec (FCPQ), cette pétition recueille l'appui de nombreux partenaires (individuels et groupes). La Coalition recueillera les signatures en vue d'un dépôt à l'Assemblée nationale ce printemps par les formations politiques en présence. [Pour tout savoir et signer la pétition.](#)



LECTURES - APPELS DE DOSSIERS

Une mise au point sur l'indexation et l'augmentation du soutien financier dans le dernier ACApella



Le Réseau québécois de l'action communautaire autonome, dont la Table est membre, a publié une nouvelle édition de son bulletin l'ACApella. À la une, il est question de l'indexation des subventions obtenues par les organismes pour leur mission. L'article souligne entre autres que la Table préconise une

indexation en fonction des « coûts de système », calcul utilisé par le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) pour indexer les montants accordés aux établissements du réseau de la santé et des services sociaux. ++

Appel de dossiers Aux artistes peintres



Encore cette année, la Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec, un regroupement membre de la Table, s'associe à Artistes de cœur pour la tenue de l'événement

De la couleur contre la douleur – 5e édition. C'est dans le cadre des 12 jours d'actions contre la violence faite aux femmes que cette expo-vente de tableaux présentera une trentaine d'artistes-peintres de tous styles vers la fin novembre ou début décembre 2013.

Il est présentement possible de poser sa candidature pour cette exposition. Si cela vous intéresse, nous vous invitons à prendre connaissance de l'Appel de dossiers 2013. La date limite des inscriptions est le 15 avril prochain ! ++

Quand l'antiféminisme cible les féministes



Le 25 janvier, le Service aux collectivités de l'UQAM et L'R des centres de femmes, un regroupement membre de la Table, lançaient le rapport de recherche de Francis Dupuis-Déri, « Quand l'antiféminisme cible les féministes. Actions, attaques et violences contre le mouvement des femmes. »

Insultes, atteintes à la réputation, perturbation d'événements féministes, menaces de violence physique ou menaces de mort: l'antiféminisme est réellement un problème pour plusieurs féministes et pour le mouvement des femmes en général. Initiée par L'R des centres de femmes du Québec, cette recherche s'appuie sur le témoignage de 16 féministes engagées dans divers secteurs du mouvement des femmes. L'analyse porte sur les diverses formes d'actions et d'attaques antiféministes ainsi que leurs effets néfastes sur les féministes interrogées, sur leur organisation et plus généralement sur le mouvement des femmes. ++

Périnatalité et communautés ethnoculturelles

En collaboration avec la Table de travail jeunes, familles et enfants du RUIS Mc Gill, ACCÉSSS, un regroupement membre de la Table, a effectué une recherche portant sur la situation de la périnatalité parmi les femmes des communautés ethnoculturelles. Le document a été bonifié et commenté par Dre Diane Francoeur de l'Hôpital Ste-Justine. ++



En route vers le 8 mars...

Comme à chaque année, le Collectif 8 mars produit du matériel promotionnel pour la Journée internationale des femmes, le 8 mars. Le thème pour 2013 est «Le féminisme, plus actuel que jamais... pour des lendemains égaux». Le Collectif 8 mars souhaite interpeller le mouvement des femmes du Québec dans une perspective optimiste et avec un regard sur l'avenir rempli d'espoir pour l'année 2013. Cette année sera marquée de discussions, de réflexions et de décisions pour les féministes du Québec qui s'engagent, dans le cadre des États généraux de l'action et de l'analyse féministes, à repenser les analyses et actions du mouvement dans le contexte sociopolitique actuel. Un projet de société féministe est encore aujourd'hui possible.

Nous vous encourageons à afficher, coller et porter fièrement le matériel promotionnel du 8 mars 2013 et à vous engager à travailler pour des lendemains égaux pour toutes encore cette année ! Parce que, oui, le féminisme, est plus actuel que jamais en 2013 ! ++

Note concernant l'affiche : Le Collectif 8 mars, Huguette Latulippe/Promotion inc.
Illustration: Geneviève Guénette



Du 17 au 23 mars, c'est la 8e semaine québécoise des popotes roulantes

L'objectif premier de la semaine est de sensibiliser la communauté aux divers avantages des services alimentaires bénévoles dans le maintien de la qualité de vie. Dans ce contexte, le Regroupement des popotes roulantes, un regroupement membre de la Table, soutient cet événement afin de permettre à chaque popote roulante de promouvoir ses services alimentaires bénévoles et de favoriser le recrutement des ressources bénévoles locales. ++

Du 21 au 27 avril, le Québec célèbre ses bénévoles !

Depuis 1974, la Semaine de l'action bénévole est portée par la Fédération des centres d'action bénévole du Québec (FCABQ), un regroupement membre de la Table, et ses membres. Chaque année elle se fait le promoteur d'un thème et d'un visuel qui supporteront tout au long de cette période les objectifs de sensibilisation à l'action bénévole et de reconnaissance envers les bénévoles. La FCABQ a l'immense plaisir de procéder au lancement de la 39e édition qui a pour thème « Partout pour tous ». ++



Formations - Colloques - Rencontres

Février - Mars - Avril 2013 ++

Les MGF au Québec : quels enjeux ? Quels défis ?

Quoi ? Rencontre d'information, de sensibilisation et d'échanges sur les Mutilations Génitales Féminines, introduite par Aoua Bocar-LY, Ph.D., sociologue et spécialiste en la matière.

Organisé par : FAH 2015 et RAFSSS

Quand ? 28 février à 13h30

Où ? 6767, Côte-des-Neiges, 4e étage, salle 401-5, Montréal

Confirmer avant 25/02 à reseau@rafsss.org ou 514-436-2047

Table ronde sur les Auberges du cœur et l'art de raccrocher les jeunes

Quoi ? Partage d'observations de l'auteure du livre sur les auberges. Témoignages d'intervenantes dans les auberges puis d'un jeune et d'un parent ayant bénéficié de leurs services.

Organisé par : RACQ

Quand ? 1er mars à 19h00

Où ? Salon du livre de l'Outaouais, à Gatineau

[++ Pour en savoir plus...](#)

Austérité économique et gouvernement conservateur

Quoi ? Journée de mobilisation et de concertation « Le mensonge économique ou comment le gouvernement conservateur prétend l'austérité pour miner le respect de nos droits ».

Organisé par : Coalition Pas de démocratie sans voix

Quand : 15 mars

Où ? 2450, Workman, Montréal

[++ : communication@rq-aca.org](mailto:communication@rq-aca.org)

Certification et accréditation des organismes d'ACA

Quoi ? Séminaire d'une demi-journée. Places limitées à 30 personnes avec priorité aux membres du RQ-ACA.

Organisé par : RQ-ACA

Quand ? 21 mars à 13h30

Où ? Montréal

[++ Pour en savoir plus...](#)

L'approche par résultats ... ou comment intégrer l'approche par résultats sans perdre son âme ?

Quoi ? Formation sur l'approche par résultats. Comment poursuivre le développement et renforcer l'autonomie puis répondre aux nouveaux critères des organismes subventionneurs ?

Organisé par : Relais-Femmes

Quand ? 23 avril 2013

Où ? Montréal (Maison Parent-Roback)

[++ Pour en savoir plus...](#)

Ensemble, vivre la réussite !

Quoi ? Rencontre nationale proposant une réflexion sur la complexification des problématiques liées à la persévérance et à la réussite scolaires. Et sur les façons de mieux y répondre.

Organisé par : ROCQLD

Quand ? 25-26 avril

Où ? Hôtel Sandman de Longueuil

[++ Pour en savoir plus...](#)

Technologies : libération ou exploitation des femmes?

Quoi ? Colloque sur les inégalités sociales qui existent non seulement dans l'accès aux nouvelles technologies mais aussi dans l'utilisation qui en est faite et dans leur contrôle. Ces inégalités sont particulièrement marquées entre les hommes et les femmes ainsi qu'entre différentes régions dans le monde.

Organisé par : Université féministe d'été

Quand ? 19 au 24 mai 2013

Où ? Québec (Université Laval)

[++ Pour en savoir plus...](#)

Congrès mondial sur le suicide

Quoi ? Intitulé « de la recherche à la pratique », ce congrès se veut l'occasion de faire le point sur chacune des dimensions du phénomène suicidaire et d'en envisager conjointement la possible régulation.

Organisé par : Réseau québécois de recherche sur le suicide

Quand ? Du 10 au 13 juin

Où ? Hôtel Hyatt Regency de Montréal

[++ Pour en savoir plus...](#)

Quoi faire pour bien faire? Les valeurs font la différence!

Quoi ? Formation pour les bénévoles leur permettant d'identifier l'éthique et les valeurs, les distinguer de la déontologie et des codes d'éthique puis de les appliquer au quotidien dans leur action.

Organisé par : Présâges

Où et quand ? plusieurs dates et plusieurs lieux

[++ Pour en savoir plus...](#)

La petite histoire de l'action communautaire autonome... et regard sur les défis actuels

Quoi ? Formation sur l'histoire de l'ACA

Quand et où ? Selon les besoins

Organisé par : RQ-ACA

[++ Pour en savoir plus...](#)